



VOIX PAYSANNE



Organe Hebdomadaire de la Confédération Générale des Paysans-Travailleurs
Directeur : **RENAUD JEAN**

Être entre paysans
travailleurs.
N'avoir recours à
ses adversaires sous
aucun prétexte.
Faire triompher soi-
même ses intérêts.
**Voilà le but et la raison
d'être de la C. G. P. T.**

ABONNEMENTS :
Un an : 16 fr. — Six mois : 8 fr. — Trois mois : 4 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
86, Rue de Richelieu — PARIS-11^e

Téléphone : LOUVRE 62-78
Chèque Postal : 464-82 PARIS

La crise viticole

LE DESARROI DE LA BOURGEOISIE

Si, d'ici quelques semaines, la récolte d'annonce belle au vignoble, les cours du vin vont s'effondrer. Et cette chute risque d'être d'autant plus brutale que la production peut brusquement s'accroître dans des proportions considérables.

Et nous ne parlons pas — ce qui ne serait que moitié mal — d'une augmentation accidentelle, mais d'une brusque augmentation de la moyenne.

Voici pour quels motifs :

Durant les sept années qui s'écouleront de 1919 à 1925, la production moyenne de la métropole atteignit 58.310.000 hectolitres. Pour la période de sept années qui a suivi (1926-1932), cette moyenne est tombée à 51.051.178 hectolitres, en diminution par conséquent, de plus de 7 millions d'hectolitres sur celle de la période précédente.

Cet affaissement n'est pas le résultat d'une réduction du rendement ou de l'étendue du vignoble de la métropole. Il ne saurait donc être considéré que comme passager. Et pour l'avenir, c'est sur une récolte moyenne de 58 à 60 millions d'hectolitres, en France, qu'il faut compter.

Durant le même laps de temps, la moyenne de la production algérienne passait de 8.517.621 hectolitres à 12.948.940 hectolitres, soit une augmentation de 4.431.319 hectolitres.

Or, contrairement à ce que nous avons indiqué pour la métropole, il est impossible d'attribuer un caractère accidentel et passager à l'augmentation de la production algérienne. Cette production correspond même beaucoup plus à celle de l'année dernière, qu'à la moyenne que nous mentionnons plus haut pour la raison qu'en Algérie, nous sommes en présence d'une augmentation considérable des étendus en production (180.143 hectares en 1923; 351.992 hectares en 1932). Ce qui signifie que pour l'avenir, c'est à une récolte moyenne algérienne de 18 ou 20 millions d'hectolitres qu'il faut s'attendre.

De 55 à 60 pour la métropole, de 18 à 20 pour l'Algérie, en tout une moyenne variant de 75 à 80 millions d'hectolitres, alors que la récolte totale de 1932 qui a suffi pour provoquer et entretenir le marasme présent du marché, n'atteint pas 66 millions d'hectolitres.

Une augmentation de 10 millions d'hectolitres, au bas mot, est donc plus que probable.

A noter que la C. G. V. aboutit à des évaluations beaucoup plus alarmantes encore.

« Les ressources en année moyenne, seraient donc de 83 millions d'hectolitres », écrit-elle dans un document récent. Soit une augmentation de 17 millions d'hectolitres sur la récolte de l'an passé.

Après avoir longtemps hésité, dans l'espoir que le million finirait par arranger encore une fois les choses, M. Queuille, ministre de l'Agriculture, vient de déposer un projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi du 17 juillet sur la viticulture et le commerce des vins.

Il s'agit, en effet, d'une sorte de mise au point de la tentative de « direction de l'économie » que constitue la loi Tardieu.

Nous trouvons toujours quelque peu plaisant de voir les défenseurs les plus qualifiés du régime présent, renier ainsi leurs propres principes. Nous sommes loin de l'époque où toute la bourgeoisie plaçait la liberté économique, l'initiative individuelle, la concurrence sans frein, à la base de la société. Nous sommes loin même de celle où la bourgeoisie française poussait à la production par tous les moyens en son pouvoir : aujourd'hui, dans l'agriculture comme dans l'industrie, elle freine la production, elle la pénalise.

Mais, pourra-t-on nous objecter, qu'importe que les bourgeois soient logiques ou qu'ils se contredisent ! L'essentiel, c'est qu'ils arrivent à barrer la route à la crise.

D'accord ! Le meilleur, c'est qu'ils n'y arrivent pas.

Que propose, en effet, M. Queuille ? En premier lieu d'interdire pendant cinq ans toute plantation nouvelle. Or,

cette mesure ne changera rien à la situation que nous venons d'analyser. L'augmentation de la production est le fait des vignes actuellement plantées — qui, d'ailleurs, en partie, ne donnent pas encore leur rendement maximum — La mesure prise par M. Queuille, peut empêcher, dans l'avenir la production moyenne de s'élever à 90 millions d'hectolitres, elle ne réduit pas d'un hectolitre, la moyenne de 75 à 80 millions, dès à présent atteinte.

M. Queuille propose ensuite de relever le degré minimum exigé pour les vins de coupage, d'imposer la déclaration des piquettes, d'aggraver le régime de la distillation obligatoire.

Il est bien difficile de mettre en regard, un chiffre, même approximatif, précisant la réduction des offres résultant de ces mesures. La C. G. V. imprime : 2 millions d'hectolitres.

Notons en passant, que M. Queuille est muet comme un carpe sur les répercussions possibles des modifications qu'il propose au sujet de la distillation et de l'utilisation de l'alcool ainsi obtenu, sur le fonctionnement de l'Office de l'Alcool.

Pour ouvrir un débouché à l'alcool de vin, n'est-il pas en train de réduire les débouchés dont dispose l'alcool de betteraves ?

Enfin, M. Queuille semble vouloir augmenter le pourcentage des vins bloqués. La C. G. V. estime qu'ainsi seraient mis hors du marché 8 ou 10 millions d'hectolitres de plus qu'à l'heure présente.

Résumons : Si la récolte franco-algérienne totale ne dépasse pas les 75 millions d'hectolitres, dont nous parlons plus haut, les propositions de M. Queuille permettront peut-être de reculer d'une année, l'échéance. Mais que fera-t-on de l'excédent de vin et d'alcool, ainsi retranché de l'offre ? Et surtout, que fera-t-on des excédents successifs, au moins égaux de 1934-1935 et des années suivantes ?

Si la récolte franco-algérienne atteint le total indoué comme probable par la C. G. V. (83 millions d'hectolitres), et surtout si une grosse récolte métropolitaine coïncide avec une grosse récolte algérienne tout le système saute, dès cette année.

Autrement dit :

Dans la première hypothèse, M. Queuille recule pour mieux sauter.

Dans la deuxième, c'est la faillite immédiate.

Nous examinerons la semaine prochaine, les propositions des organisations viticoles de la métropole, formulées par le socialiste Jean Félix.

Renaud Jean.

La culture du blé dans le monde

D'après les informations les plus récentes parvenues à l'Institut International d'Agriculture, de Rome, les superficies cultivées en blé en Europe sont légèrement supérieures à celles de l'année dernière, tandis qu'on peut compter sur une diminution d'environ 1,7 million d'hectares en Russie, de 200.000 hectares dans l'Amérique du Nord, de 500.000 aux Indes et de 200.000 en Afrique du Nord.

Le blé au Canada
Le premier rapport du bureau des statistiques du Dominion estime que la surface enssemencée de blé cette année sera en diminution d'un peu plus de 1.500.000 ares sur 1932.

Les céréales aux Etats-Unis
D'après le département d'Agriculture des Etats-Unis, condition du blé d'hiver : 68,7 contre 75,1 il y a un an ; récolte prévue : 337 millions de boisseaux contre 462 millions en 1932. Condition du blé de printemps : 75,6 contre 83,2. Récolte prévue : 30.502.000 boisseaux contre 39.855.000.

Les stocks visibles de blé
Les « Corn Trade News », de Liverpool, évaluent récemment ainsi qu'il suit, les stocks visibles dans le monde (en milliers de boisseaux) :

1 ^{er} avril 1933	577.846
— 1932	595.830
— 1931	900.000
— 1930	518.900
— 1929	494.970
— 1928	381.250

Les Paysans Travailleurs répondront présents au Congrès anti-fasciste de Paris

Les dernières nouvelles nous apprennent que le Congrès mondial anti-fasciste qui devait primitivement se tenir les 4 et 5 juin à Copenhague n'aura pas lieu dans cette ville.

En effet, la petite démocratie qu'est le Danemark est trop esclave des grands pays impérialistes et en particulier du capitalisme allemand pour tolérer au lendemain de l'avènement de Hitler au pouvoir, la tenue d'un Congrès mondial anti-fasciste.

La tenue de ce Congrès mondial anti-fasciste à Paris ne passera pas inaperçue aux yeux des paysans travailleurs et nous sommes convaincus que ceux-ci suivront ses travaux avec la plus grande attention.

Pour ce qui est de la Confédération générale des paysans travailleurs, nous ferons le nécessaire pour que celle-ci y soit représentée. Dans la lutte contre le fascisme, les paysans ont leur mot à dire et partant la C. G. P. T. se doit d'intervenir mais il ne suffit pas que l'organisation centrale soit représentée à ce Congrès. Nous voulons que nos camarades fassent le maximum d'efforts pour être directement représentés.

Eux qui ont envoyé une dizaine de délégués au Congrès d'Amsterdam contre la guerre, tiendront également à avoir une place d'honneur parmi la représentation au Congrès anti-fasciste de Paris.

Certes, nous savons que, d'ici la Pentecôte, seulement huit jours nous restent. Que le temps est bien court pour désigner les délégués et qu'il est encore plus court pour rassembler les fonds. Mais ce qu'il importe, avant tout, c'est que les délégués des paysans travailleurs français répondent présent au Congrès anti-fasciste de Paris.

Ils sont nombreux ceux de nos camarades qui projetaient pour un raison ou pour une autre, de venir à Paris dans les jours qui viennent. Ne leur est-il pas possible de modifier quelque peu la date de leur voyage pour faire en sorte d'assister et de participer aux travaux du Congrès. Ne sont-ils pas tout qualifiés pour représenter leurs camarades de leurs villages ou des villages environnants. Au contraire, chaque

Repondant à une politique consistante ayant pour but de torpiller par tous les moyens le Congrès mondial anti-fasciste, les autorités danoises ont imposé en dernière heure aux organisateurs du Congrès, de telles conditions draconiennes, que la tenue de celui-ci devenait matériellement impossible.

Force a donc été de changer le lieu primitivement choisi, et il a été décidé que celui-ci se tiendrait toujours à la même date, le dimanche et lundi de Pentecôte, mais à Paris au lieu de Copenhague.

Notre Concours d'Abonnements

Lorsque nos militants rivalisent d'ardeur

Nous devons, au début de cet article, rectifier des erreurs importantes qui se sont glissées dans notre dernier classement. Les concurrents eux-mêmes ont dû s'en rendre compte puisqu'ils savent que un point correspond à trois mois d'abonnement transmis.

La situation était donc la suivante : Delbos, 80 points ; Le Falher, 75 points ; Buisson et Maurcl, 44 et Brousson, 32 points. Les autres concurrents restant avec le nombre de points publiés, sauf pour le C. D. H. de Villeneuve-sur-Bellot, qu'un erreur typographique a gratifié de 10 points auxquels il n'a pas droit.

Cette semaine montre que l'approche des grands travaux et les journées s'allongeant sans cesse ne sont pas faites pour ralentir l'ardeur de nos camarades. Notre camarade Marmottes des Basses-Alpes, qui, telles les marmottes de son pays, s'était quelque peu endormi dans les derniers mois de cet hiver, se réveille brusquement avec les premières chaleurs et nous bombarde de 8 abonnements d'un an, ce qui lui donne droit à 32 points supplémentaires.

Par ailleurs, notre camarade Buisson de la Haute-Vienne, nous envoie, lui aussi, d'un seul coup, un nombre important d'abonnements qui lui valent 22 points nouveaux et notre brave camarade Le Falher, poursuivant une rude tâche dans un rude pays, nous transmet deux nouveaux abonnements d'un an qui le placent en tête du concours encore une fois.

Il semble donc que loin de ralentir, notre concours d'abonnements revêt une ampleur sans cesse plus grande et que de nombreux concurrents qui semblaient avoir abandonné la partie manifestent brutalement leur activité et apportent d'une semaine à l'autre des modifications importantes dans le classement.

(Voir la suite en page 2.)

Bataille à Genève entre les différents impérialismes

La Commission générale de la Confédération du Désarmement (1) tient ses assises à Genève. Celles-ci doivent durer jusqu'au 10 juin et deux jours après commencent — du moins, c'est prévu ! — la conférence économique mondiale.

Les débats du premier jour de cette présente session de la Commission générale ont été pleins d'enseignements sur les luttes que poursuivent les différents pays impérialistes, au sein des divers organismes internationaux, « conférences » ou, « commissions ».

Le délégué du gouvernement yankee a fait connaître la position de son « pays » — entendez des capitalistes d'« U. S. » — au sujet de « l'agresseur » en cas



M. PAUL BONCOUR

de conflit. L'agresseur, dit-il, est celui qui envahit avec son armée un pays étranger. Il y a d'autres formes d'agression ! Mais si le délégué américain a parlé ainsi ce n'est pas par hasard : les troupes de l'impérialisme japonais — le rival — sont aux portes de Pékin — quand ces lignes seront lues, Pékin sera probablement occupé.

C'est donc au sujet de la seule guerre extrême-orientale que Norman Davis, le délégué américain a présenté sa thèse.

En échange de « tout » cela, Norman Davis a nommé les membres de la conférence de donner leur adhésion au plan Mac Donald qui comprend deux parties distinctes. Le chapitre un traite de la sécurité et se réfère au pacte Briand-Kellogg. Il prévoit qu'en cas de rupture de ce pacte une conférence se réunira aussitôt. Mais cette conférence ne prendrait de décision qu'au cas où l'unanimité des grandes puissances et la majorité des petites seraient d'accord.

La deuxième partie du plan traite des effectifs, du matériel, etc.

Lundi matin, après le discours de Norman Davis, ce fut le délégué de la France qui parla en demandant que l'on aborde le chapitre un du plan Mac Donald — la sécurité, roc sur lequel le frère esqui du désarmement a beaucoup d'occasion de se briser.

N. Davis s'éleva contre cette façon de voir les choses, une longue discussion s'éleva mardi matin, la thèse de l'impérialisme français — par la voix de Paul-Boncour — fut soutenue de nouveau : « Les réductions d'armements que la France pourra consentir sont subordonnées, dit-il, une fois de plus, aux garanties de sécurité mutuelle et de contrôle international qu'elle pourra obtenir ». Vous continuerez à payer de lourds impôts pour les « armements », paysans !

Finalement, une procédure de compromis fut adoptée. Les discussions sur les deux parties du plan Mac Donald seront alternées.

LE PROCES DE GENEVE



On juge à Genève l'affaire de la manifestation antifasciste de cet hiver qui fut alors matraillée par la toupie. Voici le Tribunal se rendant au Palais.

La lutte des ouvriers viticoles VIVENT LES GREVISTES DE CAPESTANG

Nous avons déjà eu l'occasion de parler dans la « Voix Paysanne » les ouvriers viticoles du Languedoc qui s'étaient mis en grève pour obtenir une amélioration de leurs conditions de vie.

Vraisemblablement nos lecteurs ont été informés par ailleurs des graves événements qui viennent de se produire à Capestang. Résumons-les toutefois : depuis cinq semaines les grévistes de Capestang exigent des gros vignerons du Midi, des multimillionnaires qui récoltent des milliers d'hectolitres de vin le retrait des diminutions qu'ils ont subies cet hiver. Ils réclament le droit de vivre en travaillant, et depuis 5 semaines la lutte continue. Le patronat, ces gros propriétaires de Capestang, excédé par la résistance imprévue de leurs ouvriers fait le maximum d'efforts pour les contraindre à reprendre le travail pour des salaires de famine. Pour briser leur grève, ils font appel aux gardes mobiles et avec eux sans prétexte, les gardes mobiles chargent les grévistes qui manifestent pour revendiquer leur droit à la vie. Ils prennent d'assaut la salle de la Mairie où était réuni le Comité de grève, ils chargent à maintes reprises sur la place de la Mairie les grévistes qui s'y rassemblent. Ils n'ont pas le droit d'être étonnés si les grévistes répondent à leurs brutalités par des rafales de pierres. Pour essayer de jeter le trouble parmi les grévistes les forces de répression dirigées par M. le Préfet font arrêter une vingtaine d'ouvriers agricoles qui sont inculpés sans rime ni raison et dont certains sont gardés en prison.

Ainsi tout l'appareil de répression de la bourgeoisie est mis au service des gros capitalistes du vignoble pour sauvegarder leurs privilèges et pour essayer d'empêcher par tous les moyens les ouvriers agricoles qui revendiquent leur droit à la vie.

Encore une fois la Confédération Générale des Paysans-Travailleurs proclame sa solidarité avec les grévistes de Capestang. Nous savons que ceux-ci portent tous leurs efforts contre les seuls gros capitalistes du vignoble. Ils savent et ils ont montré que les petits vignerons, les paysans-travailleurs sont leurs amis et leurs alliés.

Il est certain qu'aucun autre parti (2) aucune autre organisation, en dehors de la C. G. P. T. ne peut défendre jusqu'au bout les paysans-travailleurs et ne peut les entraîner à la lutte contre leurs exploités communs.

Seule la C. G. P. T. a donné, dès le début, la marche à suivre. Nous avons dit aux paysans-travailleurs : « La loi du 8 avril est une loi qui a été faite par nos ennemis, mais c'est aussi une loi qui a été faite par des gens qui craignent qu'elle colore et qui en ont une peur bleue ».

Celui qui a bien étudié la loi du 8 avril a tout de suite cette impression : c'est que la loi est faite pour les propriétaires fonciers et non pour les petits fermiers ; mais qu'elle est disposée de telle manière que les petits fermiers peuvent tout en obtenant s'ils savent grouper leur force et imposer leur volonté.

Déjà avant la promulgation de la loi et après sa promulgation, la C. G. P. T. a souligné avec vigueur cette particularité de la loi du 8 avril. Dans la brochure éditée par la « Voix Paysanne » nous avons également marqué très nettement que seule l'organisation des petits fermiers en syndicat de défense leur permettait d'obtenir des avantages considérables, lesquels avantages seraient proportionnés à la force de leur organisation et à leur capacité d'action.

Il ne nous est pas possible dans cet article d'analyser à nouveau toutes les formes d'action dont disposent les petits fermiers, mais nous voulons conclure en rappelant à ceux-ci que voici déjà un mois et demi que la loi est promulguée, le 9 juillet les petits fermiers seront forcés et à cette date il sera trop tard pour organiser la bataille avec le maximum de chances de succès.

Petits fermiers il faut faire vite. Il faut de suite vous grouper et constituer par tout, dans chaque arrondissement notre syndicat de défense des petits fermiers adhérents à la C. G. P. T.

(1) Nous avons le plaisir de constater que parmi les différentes politiques, le Parti communiste a été le seul à faire siennes les revendications adoptées par la C. G. P. T.

(2) Nous avons le plaisir de constater que parmi les différentes politiques, le Parti communiste a été le seul à faire siennes les revendications adoptées par la C. G. P. T.